



Martigny-Croix, le 13 décembre 2013

**COMMUNE DE
MARTIGNY-COMBE**

Signalisation routière

En application des articles 2 LCR, 107 OSR et 232 LR, l'Administration communale de Martigny-Combe soumet à l'enquête publique la pose d'une plaque complémentaire "Excepté Garage des Dranses" sous la signalisation existante OSR 2.16 "18 t" au départ de la route des Creusats à Martigny-Croix.

Les intéressés peuvent prendre connaissance du dossier au bureau des services techniques communaux pendant les heures d'ouverture. Les observations et oppositions éventuelles dûment motivées sont à adresser par écrit à l'Administration communale dans un délai de 30 jours à partir de la présente publication.

L'Administration communale